



Wallonie

# **COMMUNE DE BERLOZ**

## **URBANISME**

### **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Jérôme GRIBOMONT et Mme Julie WILKIN demeurant rue de Waremme 70A à 4257 Berloz.

Le terrain concerné est situé même adresse et cadastré 1ère division, section A, n°196A2, 196C2 et 196D2.

Le projet consiste en la construction d'une extension à une habitation existante et en la modification de l'espace latéral gauche, et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (toiture plate et non à 2 versants, couverture bitumeuse et non en tuile ou ardoise, création d'une rampe d'accès latérale de forte inclinaison).

Le dossier peut être consulté pendant les jours d'ouverture de l'administration, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 septembre au 3 octobre 2019 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be).